

Communiqué de presse

Berne, le 3 juin 2019

Assemblée générale de cemsuisse

L'industrie du ciment, partenaire actif de la protection du climat

L'industrie suisse du ciment travaille depuis des années à réduire ses émissions de CO₂. Elle l'a fait avant même que le Parlement n'ait délibéré de la loi sur le CO₂. Depuis 1990, l'industrie du ciment a réussi à réduire 66,6 pour cent des émissions de CO₂ résultant de l'utilisation de combustibles fossiles primaires. Elle est prête à continuer de fournir sa contribution à l'approvisionnement de la Suisse en matériaux de construction essentiels et à l'amélioration de l'environnement. Toutefois, pour assurer les investissements nécessaires, elle a besoin de pouvoir compter sur la sécurité de la planification.

Lors de l'assemblée générale de ce jour à Berne, le président de cemsuisse, le **conseiller aux États Dr. Beat Vonlanthen**, a tenu à souligner les prestations fournies par les cimenteries suisses. Une réduction de 66,6 pour cent des émissions de CO₂ résultant de l'utilisation de combustibles fossiles primaires depuis 1990, un taux de 65,5 pour cent de remplacement par des combustibles de substitution, des livraisons stables de ciment sur le marché intérieur et des apports positifs à la biodiversité : les contributions de l'industrie suisse du ciment sont manifestes.

Cette importante industrie de base se distingue par un fait spécifique : elle est une des rares branches dont non seulement les avantages – la fabrication de ciment, le recyclage de fractions de déchets ou l'amélioration de la biodiversité – mais également les coûts sont visibles au niveau national. Il s'ensuit que cette industrie – comme d'autres industries à forte intensité énergétique – est particulièrement exposée à la critique. À cet égard, l'ancrage de toute la chaîne de valeur ajoutée dans un pays présente aussi un grand avantage : exercer une influence directe en vue d'améliorer les processus de production est ainsi plus aisé que lorsque les sites de production sont éloignés géographiquement.

Véhicule électrique le plus grand du monde et manque de sécurité de la planification

C'est peut-être aussi pour cette raison, comme l'a relevé le conseiller aux États Vonlanthen, que le plus grand véhicule électrique au monde est à l'œuvre dans une carrière suisse. Ou peut-être aussi parce que les cimenteries utilisent des bandes transporteuses qui transforment l'énergie potentielle en énergie électrique, permettant ainsi de précieuses économies de courant et de carburant. Pour l'industrie du ciment, a encore souligné le conseiller aux États Vonlanthen, il est particulièrement difficile d'avoir accès aux matières premières minérales. L'objectif de protection, prédominant dans la politique territoriale, complique énormément l'extraction du calcaire et de la marne en Suisse, ce qui menace sérieuse-

ment l'industrie du ciment confrontée à de grandes incertitudes en matière d'investissements. Une pesée des intérêts et un équilibre entre protection et exploitation, dans un esprit partenarial, sont d'une urgente nécessité.

Conférencière invitée, Dr. **Catherine De Wolf**, chercheuse renommée à l'EPFL à Fribourg, a parlé des défis écologiques du secteur de la construction et du rôle de l'industrie du ciment dans ce domaine. Dr. De Wolf a souligné que 30 pour cent des déchets générés dans l'UE sont des déchets de construction et démolition. Pour réduire les émissions de CO₂ du secteur de la construction, des mesures doivent être mises en œuvre tout au long de la chaîne de valeur ajoutée et tout au long du cycle de vie des bâtiments : de l'extraction des matériaux à leur élimination, en passant par la production, la construction, la maintenance, la démolition et le traitement des déchets.

Nick Traber, Lukas Epple et Patrick Stapfer, CEO des cimenteries Holcim Suisse et Italie, Jura Management SA et Vigier Holding SA, ont participé à la table ronde qui a suivi, consacrée à l'analyse de la chercheuse. L'industrie du ciment en Suisse a déjà atteint quelques objectifs, notamment dans le domaine de la réduction des taux de clinker et du remplacement des combustibles traditionnels par des carburants de substitution. Les étapes ultérieures pourraient bien s'avérer plus difficiles car elles concerneront toute la chaîne de valeur ajoutée et nécessiteront une coopération à la mesure des défis. Les CEO ont réaffirmé leur disposition à poursuivre à l'avenir leurs efforts en vue de réduire encore les émissions de CO₂ et à fournir de nouveaux apports à l'amélioration de l'environnement. Depuis des décennies, l'industrie est un partenaire fiable en matière de politique climatique et elle tient à le rester, ont encore souligné les CEO.

Pour toute question :

Beat Vonlanthen, conseiller aux États, président de cemsuisse

Tél. : 079 300 48 62

E-Mail : beat.vonlanthen@parl.ch

Stefan Vannoni, directeur de cemsuisse

Tél. : 076 549 90 05

E-Mail : stefan.vannoni@cemsuisse.ch

Des photos de l'Assemblée générale, le dernier rapport annuel ainsi que le texte de l'allocution du président seront disponibles sur Internet.

L'industrie suisse du ciment en quelques chiffres (comparaison sur 3 ans)	2016	2017	2018
Livraisons de ciment produit en Suisse, en millions de tonnes	4,39	4,27	4,29
dont livraisons aux centrales de béton prêt à l'emploi, en %	73,5	72,0	72,7

Part des combustibles de substitution pour la production de ciment (cuisson du clinker), en %	61,5	62,8	65,5
Indice des émissions spécifiques (par tonne de ciment) de CO ₂ , d'origine fossile, année de référence 1990	38,0	35,6	33,4